



PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

Public : (Arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'arrêté du 1^{er} juillet 2019) : *ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.*

Prérequis : Exercer au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique dans le cadre d'une urgence.
- ▶ Mettre en œuvre les interventions nécessaires en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

- ▶ Identifier une urgence à caractère médical et la prendre en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ▶ Repérer, intervenir et alerter par rapport à une situation d'urgence vitale
- ▶ Adopter les bons gestes dans la prise en charge d'une situation d'urgence vitale
- ▶ Repérer, intervenir et alerter par rapport à une situation d'urgence potentielle
- ▶ Connaître et identifier les situations d'urgences collectives

CONCEPTEUR - INTERVENANTS

Concepteur : Médecin urgentiste, infirmier SMUR

Intervenant : Médecins urgentistes, infirmiers d'urgence et de SMUR, ambulanciers agréés par le CÉSU

LES + DE LA FORMATION

Cette formation permet de mieux identifier les différentes urgences à caractère médical, de connaître et d'appliquer les gestes d'urgence en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Selon le contexte et le niveau de connaissances des apprenants, la formation se base essentiellement sur de la mise en pratique par des simulations en jeux de rôles sur des cas difficiles rencontrés par les participants ou à leur demande, et des apports théoriques si nécessaire.

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

APPRÉHENDER LE CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

PRENDRE EN CHARGE UNE URGENCE VITALE

- ▶ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée.
- ▶ Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés – Cas du sauveteur isolé.
- ▶ Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
- ▶ Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe).
- ▶ Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats.
- ▶ Arrêter une hémorragie externe en respectant les règles d'hygiène et de protection face à un risque infectieux.

PRENDRE EN CHARGE UNE URGENCE POTENTIELLE

(en attendant l'arrivée de l'équipe médicale)

- ▶ Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats.
- ▶ Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence.
- ▶ Appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrières).
- ▶ Transmettre un bilan synthétique (vital et circonstanciel) lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort.
- ▶ En l'absence de médecin proche, demander conseil au SAMU (15) ou appeler le numéro interne dédié, transmettre les observations et suivre les conseils donnés.

PARTICIPER À LA RÉPONSE À UNE URGENCE COLLECTIVE OU

À UNE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

- ▶ Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC).
- ▶ S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice.
- ▶ Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du damage control.
- ▶ Être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence).
- ▶ Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement.
- ▶ Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active intégrant : jeux de questions-réponses, études de cas en sous-groupes, simulations de prise en charge de l'urgence par jeux de rôles, exercices d'entraînement à la RCP sur mannequin équipé de la technologie de monitoring QCPR, échanges et analyse de pratiques.

Le formateur adaptera ses outils et ses méthodes en fonction des apprenants afin de faciliter l'appropriation des connaissances et la réflexivité.

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) délivrée par SAUV'GARD sous la responsabilité du CESU en lien avec le SAMU - Validité de 4 ans.

TARIF INTRA

Nous consulter : 01 43 68 07 87 - contact@sauvgard.com